

Sandrine Raffin



## ***Une petite histoire florale de la rhétorique***

**ou "Dites-le avec des fleurs"**

Un slogan publicitaire bien connu, reprenant une opinion commune, affirme que l'on peut "le dire avec des fleurs". Les fleurs auraient ainsi un langage, que des livres, qui se veulent des livres d'art, déclinent selon les variétés, et en couleur. Bien mieux : les fleurs sont un langage, ou au moins une partie du langage. Les "fleurs de rhétorique" sont les figures qui viennent orner le discours : destinées à séduire, ces fleurs langagières sont marquées par la grâce, la beauté et la couleur. Les expressions "figures de rhétorique" et "fleurs de rhétorique" sont en effet parallèles, par l'emploi du pluriel tout d'abord, mais elles ne renvoient pas tout à fait à la même réalité. Les premières sont techniques, les deuxièmes sont à la fois techniques (elles signifient par exemple métaphore, comparaisons, emploi de l'emphase : elles sont les ornements conventionnels et poétiques du style) et belles, séduisantes. C'est cette beauté caractéristique des fleurs qui peut les desservir, en devenant fautive, simple artifice. Fleurs et figures ont cependant le même rôle : toujours utiles dans la stratégie discursive, elles ont une fonction de séduction de l'auditoire ou du lecteur. La fleur peut être considérée comme la métaphore de la figure : "fleurs" est une métaphore, figure en acte de la figure elle-même. Peu à peu, l'emploi des figures définit la rhétorique, et non plus généralement comme c'était le cas auparavant l'élaboration de discours ou l'emploi des structures à l'antique. Dans "la rhétorique restreinte" ([Note1](#)), Gérard Genette montre que la rhétorique n'est plus que la liste des figures et le descriptif de leur emploi : la figure par excellence est justement la métaphore. Métaphoriquement, la fleur représente la figure, et si l'on va plus loin, elle représente la rhétorique en son entier. Car la fleur de rhétorique est une sorte de résumé de la rhétorique elle-même, comme sa quintessence. Elle connaît les mêmes avatars historiques, qui vont de l'admiration à la désaffection : exemplaire en cela de l'évolution de la rhétorique elle-même, les fleurs sont un angle d'attaque assez inédit – précieux et frais – pour saisir cette vaste notion.

Mais attention, il ne s'agit pas d'abuser des fleurs : déjà Boileau dans son *Art poétique* recommandait de les utiliser à bon escient. Il semble que nous ayons perdu cet usage des fleurs, et c'est peut-être pourquoi, à défaut de fleurs verbales, on en propose ici des virtuelles...

En se penchant sur l'évolution du point de vue sur les fleurs et sur la rhétorique plus généralement, en parcourant quelques textes qui les mentionnent, on peut tenter de répondre à la question implicite de la disparition des fleurs : pourquoi une telle méconnaissance, une telle méfiance voire un tel mépris actuellement ?

On s'est appuyé ici sur les occurrences de l'expression "fleurs de rhétorique" dans la base de données FRANTEXT, qui recense les textes de littérature française, à partir de l'article de Danielle Bouverot

qui analyse quelques-uns des emplois les plus significatifs de "rhétorique" ([Note 2](#)). Les fleurs de rhétorique, résumé de la rhétorique elle-même quand elle est considérée comme un ornement, semblent, dans les textes eux-mêmes, connaître une certaine évolution : admirées du Moyen-Âge au XVIIIème, elles deviennent objet de méfiance avec les écrivains romantiques, au moment même où la rhétorique est attaquée, par exemple par Victor Hugo, qui lui déclare la guerre. ([Note 3](#)) La crainte de la rhétorique, justement parce qu'elle représente la beauté dans le discours (et quoi de mieux que des fleurs pour incarner cette beauté colorée ?), caractérise le XXème siècle, qui veut une littérature et une écriture "blanches", à l'instar d'Albert Camus (dans *L'étranger*) ou du nouveau roman. Mais laissons les textes parler d'eux-mêmes...

La rhétorique, art qui permet dans l'Antiquité de faire des discours dans les assemblées législatives ou judiciaires, devient peu à peu un art de la sphère privée, qui permet de philosopher, comme la pratiquent Platon ou Socrate, ou de composer des éloges, comme les Sophistes. A l'origine art de l'oralité, elle devient un art de bien écrire, d'écrire de façon belle et gracieuse, en utilisant justement les fleurs de rhétorique.

Au Moyen-Âge, les plus beaux discours sont les plus fleuris, et les auteurs ne cessent de cueillir, dans les jardins de l'Antiquité, les fleurs déjà écrites par d'autres pour créer un jardin "à la française" au moment même où notre langue se fixe. "L'infortuné" propose plus tard, en 1500, un exemple de ces jardins ([Note 4](#)). Cette pratique de la réécriture est conseillée par les théoriciens de la rhétorique antique, comme Aristote : l'imitation est la source de la littérature de l'époque. A l'opposé du geai qui se pare des plumes du paon ([Note 5](#)), l'écrivain ou le poète, et cela jusqu'au siècle classique, n'a pas nécessairement une image négative s'il réutilise les figures de rhétorique que sont les fleurs, métaphores, comparaisons ou emphase. Que signifie exactement l'expression "fleurs de rhétorique" ? Une citation de Voiture donne un indice :

*"(à propos de dames) j'employerais pour l'une d'elles, toutes les fleurs et toutes les graces de la rhétorique; et luy escrirais dès cette heure une lettre d'amour, si galante, qu'elle serait disposée, de m'escouter à mon retour." Voiture V., Lettres, 1648 [p. 9 de l'article de D. Bouverot]*

Les "fleurs" sont synonymes de "graces" (dans l'orthographe de l'époque), à qui elles sont juxtaposées : moyen de persuader, qui induit une conséquence, présente dans le "si...que", elles sont marquées par la pluralité et l'abondance. Figure de l'emphase et de la redondance, elles appartiennent à la catégorie des figures de rhétorique et ont la même fonction qu'un argument de type judiciaire : persuader. Cette persuasion passe par la beauté et s'effectue en douceur : la rhétorique, dès son origine, renforce le lien social et politique et s'oppose à la violence. Dans son *Philoctète*, Sophocle met en scène deux conceptions de l'obligation de résultat, incarnées par Néoptolème, fils d'Achille, et par Ulysse. Le premier veut réussir (convaincre Philoctète de rendre les armes d'Achille afin de gagner la guerre à Troie) par les mots tandis que le deuxième veut gagner par la force. Sophocle penche du côté de Néoptolème et c'est grâce à la discussion (parallèle à la naissance d'une amitié entre les deux héros "purs") que la tragédie se résout. Les mots, qui doivent être marqués par la douceur, persuadent. Dès l'Antiquité, le principe même des fleurs de rhétorique existe, même si on parle davantage de douceur (de "miel" chez Homère) que de beauté. Ces fleurs, à

la fois figures et ornements, sont indispensables à la réussite du discours, tant oral qu'écrit :

*"toutes ces ingénieuses variétés de parler que les habiles ont recherchées pour s'exprimer plus noblement que le vulgaire, et qu'on appelle, "figures de rhétorique", sont sans doute les plus notables ornements du discours. Ce sont elles qui donnent de la grâce aux narrations, de la probabilité aux moindres raisonnemens, de la force aux passions, et du relief à toutes choses qu'on veut faire valoir : sans elles tous nos discours sont bas, populaires, désagréables et sans effet : c'est pourquoy le meilleur avis qu'on puisse donner aux poètes, est de se rendre très-sçavans en la connaissance des figures". Aubignac (Abbé d'), La pratique du théâtre, 1657 [p.9]*

Les figures ici peuvent être assimilées aux fleurs, à cause de leur capacité à engendrer de la "grâce" : nous avons le contrepoint de la citation de Voiture. Au siècle classique, les fleurs sont la marque de la littérarité, du caractère littéraire du texte. Indispensables dans le discours théâtral prosaïque ou poétique pour l'abbé d'Aubignac et dans la stratégie amoureuse pour Voiture, elles ont leur place dans le passage de la narration, partie du discours judiciaire où l'orateur expose les faits, tout comme dans les descriptions romanesques. Mais elles sont souvent trop emphatiques et Lesage, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les dénonce :

*"J'aurais dans cet endroit de mon récit, une occasion de vous faire une belle description de tempête, de peindre l'air tout en feu, de faire gronder la foudre, siffler les vents, soulever les flots, et caetera. Mais, laissant à part toutes ces fleurs de rhétorique, je vous dirai que l'orage fut violent, et nous obligea de relâcher à la pointe de l'île de la Cabrera." Lesage, A-R, Histoire de Gil Blas de Sant, 1732 [p.9]*

La dimension ambivalente (à la fois péjorative et laudative) que peut prendre l'expression "fleurs de rhétorique" est remarquable ici : dans la première partie de la citation, où la phrase est mimétique de la description prévue, tout en accumulation, l'auteur parle de beauté quand à la fin, il stigmatise cette emphase. La concision s'oppose alors aux fleurs : mais le lecteur ne préfère-t-il pas ces accumulations presque poétiques ? Et l'auteur use de prétérition : s'il laisse à part ces fleurs, il les utilise néanmoins... Cette relation trouble aux ornements rhétoriques connaît une longue postérité : les écrivains sont tentés, parfois succombent, même s'ils dénoncent.

La méfiance envers les fleurs apparaît assez tôt. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, Guez de Balzac théorise la rhétorique en renvoyant déjà à un passé heureux, paradis perdu, *jardin* d'Eden du langage où les fleurs n'étaient pas encore galvaudées, comme à son époque :

*"C'étaient les fleurs de rhétorique de cet heureux siècle, et ce qu'on appelait belles choses à la cour du roy Henry Troisième, et chez la reine Marguerite sa sœur. Les Pybracs pourtant, les Desportes et les Duperrons ont esté de ce siècle-là, et ne sont*

*point opposés à ce galimatias.*" Balzac J.L. Guez de, *Dissertations critiques*, 1654 [p.9]

A la cour de Henri III et de Marguerite, dans la deuxième moitié du XVIème siècle, les "intellectuels" n'ont pas réagi contre les fleurs de rhétorique, contrairement à lui, qui reconnaît leur danger, tout en regrettant une époque révolue, heureuse, qui les considérait comme "belles choses". Elles ("ce galimatias") nuisent désormais à la clarté du discours. L'ornement devient anti-rhétorique, il n'est plus un outil de persuasion puisqu'il l'entrave. Parallèlement, toujours au XVIIème siècle, les écrivains considèrent que le discours doit être le moins orné possible : la raison ne s'accommode pas des figures, emphase ou métaphores. La persuasion passe par la raison, et non pas par la séduction de la beauté :

*"Tout homme qui sçait parler le peut bien faire, car la raison nous dicte cela mot pour mot, sans chercher du secours dans la philosophie, et sans orner son langage par les fleurs de rhétorique."* Sorel Ch., *Le berger extravagant*, 1627 [p.9]

Les fleurs, comme la rhétorique elle-même, sont devenues inutiles. L'emphase qui les caractérise, que l'on peut sentir dans les connotations de bouquet (par le pluriel), qui induit les notions de variété et de couleur, toutes métaphores utilisées pour parler de ces fleurs, n'est qu'enflement vide. Les Lumières vont continuer à considérer l'utilisation des figures de rhétorique – les fleurs – comme une pratique archaïque et inutile. L'article "Rhétorique" de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert montre le bon usage à faire de cet art, qui peut parfois n'être qu'accumulation de "puérités pédantesques". En 1738, J.B. d'Argens considère comme fâcheuse la prééminence des mots sur le fond : les ornements sont des "faux brillans" ([Note 6](#)). Cette brillance trompeuse et fausse caractérise également les discours de l'éloquence de la chaire, au moment même où la Révolution s'annonce et va entériner officiellement l'anti-cléricalisme :

*"là, vous verrez un prêtre de paroisse, qui (...) débite avec prétention et d'un ton mielleux, des fleurs de rhétorique; il fait briller sa parasite éloquence devant le curé."* Mercier L-S, *Tableau de Paris*, T 5, 8, 1783 [p.11]

Ce miel, ici dénoncé, était au contraire admiré dans le poème homérique pour sa force de persuasion en douceur. Cette éloquence, faite de "paroles douces comme le miel" caractérise aussi les discours des sages législateurs et de Mentor, le maître à penser de Télémaque dans l'ouvrage de Fénelon ([Note 7](#)) qui imite *l'Odyssée*. La beauté des fleurs, assimilée à la douceur, n'est qu'artifice. C'est exactement le reproche que l'on retrouve au XIXème siècle sous la plume des écrivains romantiques qui se réclament de la philosophie des Lumières et de la Révolution. La rhétorique, si elle est encore enseignée durant tout le siècle, est rejetée par la nouvelle génération littéraire. A l'extrême fin du siècle, l'esprit positiviste refuse les ornements de la rhétorique. A propos de la "forme" en histoire, Langlois-Seignobos donne ces conseils aux futurs scientifiques :

*"Le mépris de la rhétorique, des faux brillants et des fleurs en papier n'exclut pas le goût d'un style pur et ferme, savoureux et plein." Langlois–Seignobos, Introduction aux études historiques, 1898 [p.13]*

Les fleurs, de faux brillants, sont devenues "en papier" : la rhétorique est refusée par toutes les catégories d'écrivains, même si l'on parle de style. Mais comment oblitérer des siècles d'héritage rhétorique ? Comment provoquer cette amnésie verbale, nécessaire à l'émergence d'une nouvelle rhétorique, qui serait épurée ? Depuis le romantisme jusqu'à aujourd'hui, les écrivains ont dû jouer avec leur mémoire pour refuser rhétorique et fleurs. Hugo, qui les dénonce, est celui qui en use le plus. Des spécialistes de la rhétorique comme Marc Fumaroli ([Note 8](#)) et Jean Paulhan parlent à cet égard d'une attitude de fascination–répulsion, de "névrose" et de "relation au Père" ([Note 9](#)). Précisément incarnée dans la fleur, qui peut être une figure belle mais vide, la rhétorique devient vénéneuse. Ses fleurs ne doivent plus être cueillies mais restent tentantes. Dans *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les Lettres*, Jean Paulhan cite un panneau aperçu dans cette ville :

*"On voit, à l'entrée du jardin public de Tarbes, cet écriteau :*

IL EST DÉFENDU  
D'ENTRER DANS LE JARDIN  
AVEC DES FLEURS À LA MAIN

*On le trouve aussi, de nos jours, à l'entrée de la Littérature. Pourtant, il serait agréable de voir les filles de Tarbes (et les jeunes écrivains) porter une rose, un coquelicot, une gerbe de coquelicots." ([Note 10](#))*

Paulhan poursuit en montrant l'évolution de la rhétorique que nous avons tenté de représenter ici par l'étude des fleurs, depuis les rhétoriciens des Arts de Seconde Rhétorique jusqu'à nos jours. Ce refus de la beauté dans la rhétorique prouve une peur de la forme chez les auteurs : plus difficile à maîtriser que le fond, elle est traîtresse et peut dire le contraire de ce qu'elle signifie. Mais cette peur des mots, de leur brillance et de leur couleur, est indépassable, "car ce sont d'autres mots qui établissent que l'on a échappé aux mots" ([Note 11](#)).

Quoi que l'on fasse, ces fleurs sont toujours là dans le discours, sous d'autres formes, peut-être plus transparentes que brillantes. En ayant perdu le côté emphatique et très métaphorique qui les caractérisait, les fleurs semblent devenues invisibles ; mais elles sont présentes encore jusque dans le texte électronique. On y trouve des figures, verbales ou typographiques, une nouvelle rhétorique qui donne naissance à de nouvelles fleurs, modernes. Les chamarrures du Moyen–Âge et de la Renaissance, que l'on trouve également dans les ornements architecturaux ou dans les enluminures, se sont transformées en épures blanches et noires : le jardin à la française est devenu un jardin japonais, mais les fleurs sont toujours là.

Dites-le avec des fleurs

[Retour au début de l'article](#)

## Notes

Note 1: GENETTE (Gérard), "La rhétorique restreinte", in *Communications*, n° 16, Le Seuil, Paris, 1970. Pour plus de précisions sur l'histoire de la rhétorique, voir les travaux de [F. Douay-Soublin](#).

Note 2: BOUVEROT (Danielle), "La rhétorique à travers les siècles chez les écrivains de FRANTEXT", in *Verbum*, vol. XVI, 1993, Paris, p. 7 à 14.

Note 3: "Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe!" clame le chef de file du romantisme, au vers 122 de "Réponse à un acte d'accusation" dans *Les Contemplations* (1856).

Note 4: L'INFORTUNE, *Le Jardin de Plaisance et fleur de rhétorique*, Paris, 1500.

Note 5: Voir la fable de La Fontaine "Le geai paré des plumes du paon", livre quatrième, fable IX.

Note 6 : in *Lettres juives*, 1738, Bouverot, p. 11.

Note 7: in *Les Aventures de Télémaque* , 1699.

Note 8: Voir sa bibliographie dans "[Bibliographie](#)". ([Retour à l'article](#))

Note 9: Pour le premier dans la préface de *L'âge de l'éloquence*, pour le deuxième dans *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les Lettres* (par exemple p. 141).

Note 10 : in *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les Lettres*, Folio, Gallimard, Paris, 1990, pp. 39–40.

Note 11: Jean Paulhan, *Les Fleurs de Tarbes...*, p. 139.